

**DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL du 18 novembre 2025**

Le dix-huit novembre deux mille vingt-cinq à dix-huit heure quarante-cinq, le Conseil Municipal de la commune de Le Château d'Oléron s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. PARENT Michel, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10/11/2025

Présents : M. PARENT Michel, Mme JOUTEUX Françoise, M. FERREIRA François, Mme HUMBERT Micheline, Mme FEAUCHÉ Catherine, Mme BRECHET Christiane, M. CHARTIER Robert, M. SORLUT Jean-Paul, M. DA SILVA Jean-Yves, Mme VILMOT Christiane, Mme CHANSARD Valérie, M. NADEAU Jean-Luc, Mme HACCOURT Isabelle, M. MICHEAU Philippe, Mme AVRIL Anne, Mme MORANDEAU Patricia, Mme MONTUS-PESENTI Marie-Josée, M. DUCOTE Robert

Absents avec pouvoir : M. BÉNITO-GARCIA Richard a donné pouvoir à Mme JOUTEUX Françoise, M. ROUMEGOUS Jim a donné pouvoir Mme BRECHET Christiane, Mme PARENT Vanessa a donné pouvoir à Mme HACCOURT Isabelle, Mme LE DOEUFF Anne-Marie a donné pouvoir à Mme VILMOT Christiane, M. CHARLES Loïc a donné pouvoir Mme MONTUS-PESENTI Marie-Josée

Absents : Mme BONNAUDET Martine, M. GAUTIER David, M. PAIN Cyril, M. LOT Rémi

Mme AVRIL Anne a été élue secrétaire de séance.

En exercice : 27

Présents : 18

Votants : 23

2025-6-6 - Subvention de fonctionnement – complément

Monsieur le Maire rappelle qu'un budget de 100 000 € a été voté pour subventionner les associations cette année. Le principal des demandes a été étudié au moment du vote du budget et 89 448 € leur ont ainsi été attribués.

Concernant le village de Noël, le forain s'engage à développer la proposition en conservant le montant de la subvention. Cette année, le nombre de chalets serait ainsi porté à :

- 14 réservés à des créateurs
- 3 à l'alimentation
- 1 stand supplémentaire d'auto-tamponneuses en plus des animations habituelles.

La 2^{nde} demande concerne un projet d'un groupe de vingt élèves du lycée de la mer et du littoral de Bourcefranc-le-Chapus, sélectionné pour représenter la jeunesse française lors de la COP30, la conférence mondiale des nations unies sur le climat, qui se tiendra à Belém, en Amazonie, du 10 au 21 novembre 2025. Ce voyage leur offre une occasion unique de porter la voix des jeunes sur les enjeux climatiques, d'exposer les travaux réalisés sur le littoral charentais et de participer à la rédaction d'un plaidoyer international en faveur de la planète. Le budget n'est toutefois pas encore à l'équilibre, 6000€ manquent pour le boucler, ce qui a conduit les lycéens à solliciter les 14 communes du bassin Marennes-Oléron.

En conséquence, Monsieur le Maire propose d'allouer les subventions de fonctionnement suivantes :

Désignations des bénéficiaires	Montants	Imputation (budget principal)
Le village de Noël	1 900 €	Article 65748
Lycée de la mer et du littoral	1 000 €	Article 657381

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil municipal :

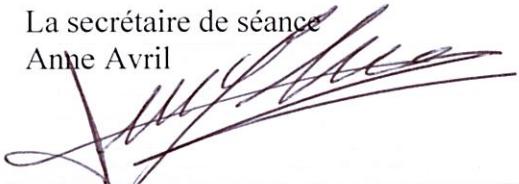
- AUTORISE Monsieur le Maire au versement des subventions ci-dessus ;
- DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour réaliser toutes démarches et signer toutes pièces destinées à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait le 19 novembre 2025

Pour extrait conforme

La secrétaire de séance

Anne Avril



Acte rendu exécutoire

Après télétransmission en S/Prefecture

Le

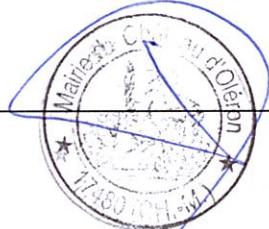
20 NOV. 2025

Et publication pendant 2 mois à compter
de ce jour aux lieux habituels d'affichage
ou notification

Le

20 NOV. 2025

Le Maire, Michel PARENT



Le Maire,
Michel PARENT

